

NOTRE CHARTE RSE

De la signature de la charte « Objectif CO₂ » en 2008 à la création du programme « Ecoblue » en 2015, notre démarche RSE n'a cessé de se structurer. Cette dynamique mobilise aujourd'hui l'ensemble des collaborateurs autour de 4 piliers fondamentaux qui guident chacune de nos actions.



ENVIRONNEMENT

- Suivi de nos émissions Scope 1, 3
- Suivi du parc Labellisé Objectif CO₂
- Formation éco-conduite
- Renouvellement de la flotte
- Multimodal rail / route
- Flotte décarbonées : bioGNC, HVO, électrique
- Réduction des km à vide
- Suivi des consommations électriques
- Bilan scope 2
- Production solaire
- Suivi des consommations d'eau
- Suivi des déchets

SOCIAL & DROITS DE L'HOMME

- Santé sécurité : TF / TG accidents mortels, Sinistres et infraction de conduite
- Conditions de travail : Turnover, absentéisme, convention collective, salaire décent
- Dialogue social
- Gestion de carrière et formation : Heures de formation, stagiaires et journées découverte
- Travail des enfants, travail forcé
- Diversité, égalité et inclusion : % femmes, % travailleurs handicapés
- Droits humains des parties prenantes : code de conduite fournisseur et audits fournisseurs
- Communication interne

ÉTHIQUE

- Code éthique : % code éthique interne / externe
- Anti corruption : % collaborateurs sensibilisés
- Pratiques anti concurrentielles
- Procédure d'alerte : nb d'alertes lancées, % traité
- Sécurité des données : % collaborateurs sensibilisé, nb d'alertes, % traité, Pentest data center

ACHATS RESPONSABLES

- Sous traitants transport : % code fournisseur signé, % audité, % couverts par une certification RSE
- Fournisseurs : % code fournisseur signé
- Clients : % top 50 avec qui nous abordons des questions RSE



Nous nous engageons à réduire nos impacts sociaux, sociétaux et environnementaux tout en restant économiquement viable. Cet engagement se construit en collaboration étroite avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs et acteurs du territoire.